

Même les agriculteurs n'ont pas la protection dont ils ont besoin. On serait porté à croire que la production agricole a atteint toute la perfection possible, au Canada. Cependant, on remarque qu'en vertu de tous les pactes commerciaux, qui ne semblent pas devoir donner satisfaction, nous avons importé, l'an dernier pour 9 millions et demi de beurre, viande et œufs. On a parlé du tabac, au cours de la discussion. Nous avons importé pour 7 millions de dollars de tabac non manufacturé. Nous avons acheté à l'étranger pour 24 millions de fruits frais. Va sans dire, beaucoup de ces fruits, ne poussent pas au Canada; je n'ai pu faire le classement nécessaire. En tout cas, les importations de variétés de fruits récoltés au Canada entrent pour une bonne part dans cette somme. Nous pourrions sûrement les produire au pays.

Je passe à la question des exportations. Nous exportons beaucoup trop de nos matières premières, qui devraient être ouvrées aux pays. Là encore, le Canada a perdu énormément en n'employant pas la main-d'œuvre canadienne à la fabrication des marchandises de cette catégorie. Nous avons exporté pour 447 millions de dollars de grains; pour 154 millions de métaux; pour 101 millions de bois non ouvré et pour 129 millions de papier, soit un total, pour ces quatre denrées, de 831 millions de dollars. Le papier représente une ressource qui n'est pas inépuisable, pas plus que le bois non ouvré. L'exportation de bois et de papier épuise nos ressources, que nous ne pourrions remplacer à bref délai. Les métaux sont partis; mais nous pouvons compter sur une telle quantité de gisements inexplorés que nous ne nous en ressentirons peut-être pas beaucoup. Parmi les exportations de grains et de leurs dérivés, les plus importantes ont été celles du blé, soit 339 millions de dollars et de farine de blé, soit 60 millions et, en tout, 399 millions. Le produit ouvré n'entre que pour 8 p. 100 dans ce total. Le reste est exporté à l'état brut dans des pays étrangers dont les ouvriers sont chargés de la fabrication du produit destiné à la consommation.

Mon troisième point a rapport aux industries que nous pourrions établir au pays. En ce faisant, nous emploierions un nombre beaucoup plus considérable d'ouvriers. L'exploitation houillère est l'une des industries dont on devrait se préoccuper et qui, même, exige une attention immédiate. On en a beaucoup parlé, mais on ne semble pas avoir encore trouvé le moyen de transporter la houille de l'Est ou de l'Ouest sur les marchés des provinces de Québec et d'Ontario. Cependant, ce n'est qu'une question de temps. Il est malheureux, toutefois, que dans l'intervalle,

[M. Peck.]

nous importions de l'étranger la houille dont nous avons besoin pour nos usines et nos maisons. L'an dernier, nous avons acheté pour 53 millions de dollars de houille américaine, que, sous un régime plus efficace, on aurait extrait de nos gisements.

Je ne veux examiner qu'une des modifications projetées dans les résolutions budgétaires et je m'y résous seulement parce que ce point a trait à une entreprise industrielle de la ville où je demeure. Je veux parler des filés destinés au tissage. Le Gouvernement, représenté en l'occurrence par le ministre des Chemins de fer (l'hon. M. Dunning), nous a assurés, l'an dernier, qu'on ne nuirait pas aux industries existantes. La déclaration faite à la Chambre avait été préparée avec soin et elle a été lue par le ministre des Chemins de fer, au nom du Gouvernement. Elle avait pour but, je suppose, d'apaiser le groupe libéral-progressiste. Voici ce qu'a dit le ministre des Chemins de fer:

Nous devons avancer prudemment, nous appuyant sur la connaissance des données recueillies par la commission consultative du tarif, vers le but qui est de ne faire porter que le moins possible le fardeau des taxes douanières sur la production, l'industrie et le peuple en général...

Voilà une déclaration vague et d'ordre général que nous pouvons tous approuver. Mais voici des paroles plus précises:

...ayant toujours en vue l'accroissement de la prospérité de toutes les industries légitimes du Canada.

Peut-on dire que le projet de modification du tarif, actuellement à l'étude, tient compte de l'accroissement de la prospérité de toutes les industries légitimes du Canada?

On a beaucoup parlé, au cours de la discussion, de l'industrie des lainages et les dégrèvements projetés ont été désapprouvés par la plupart des orateurs. J'ai en vue surtout les filés destinés au tissage, car environ 180 habitants de la ville où je demeure sont employés à leur fabrication. D'autres ouvriers de la même ville sont employés dans la même industrie, mais ils s'occupent de la fabrication des tapis, laquelle, si je ne me trompe, ne souffrira pas des projets de modification. Ces modifications rendront la concurrence plus aiguë, ce qui causera des ennuis aux fabricants mais surtout aux ouvriers employés dans leurs usines. C'est l'ouvrier qui souffrira le plus du dégrèvement des impôts de douane. Quant au manufacturier, il verra son traitement,—c'est-à-dire ses dividendes,—diminué et peut-être aboli complètement ce qui est très grave pour lui. L'ouvrier verra réduire son salaire ou il perdra son emploi, car il est le premier atteint par tout ce qui nuit à la production de l'article dont la fabrication